

Mai 2024

**compas**

# Un portrait de territoire pour construire une feuille de route d'inclusion numérique



Étude sur les fragilités numériques des communes  
du département de la Corrèze

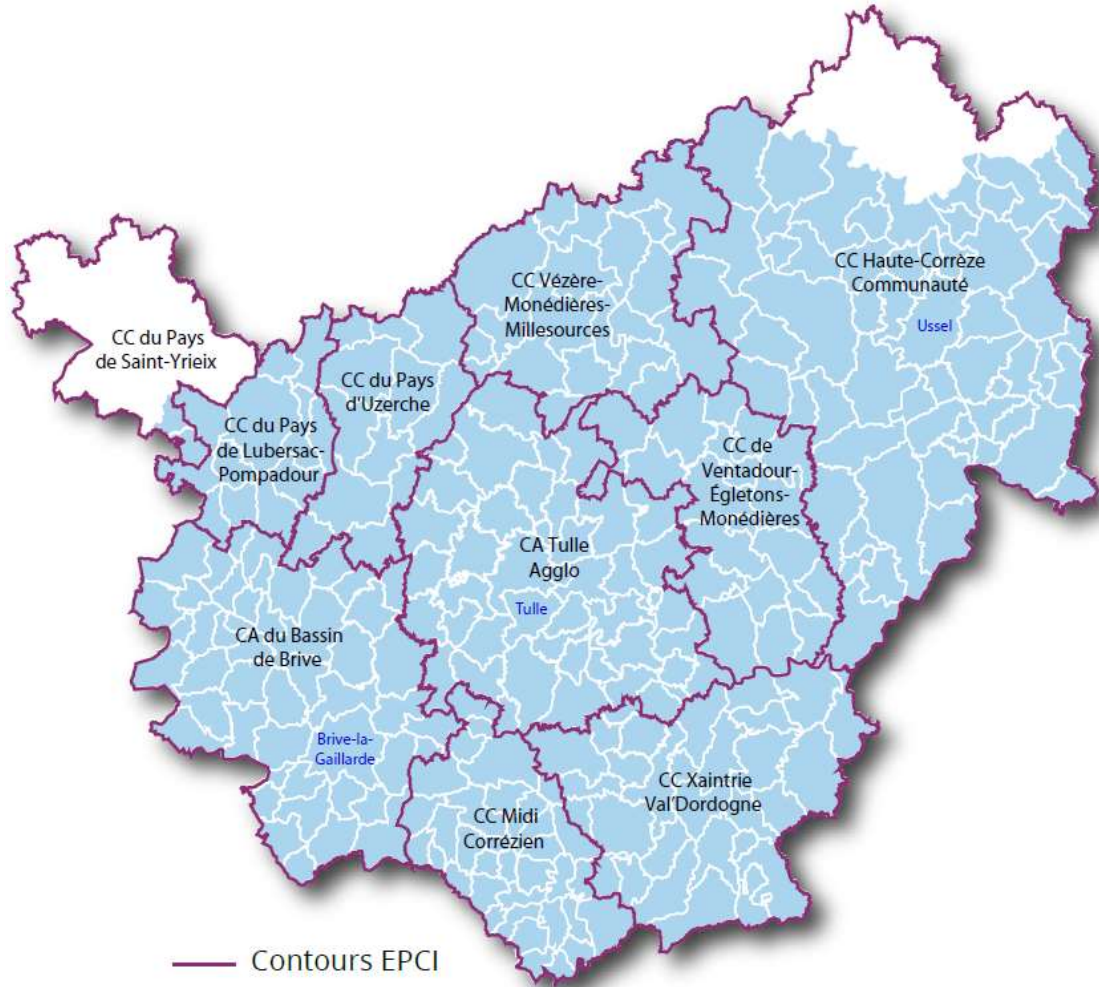
# Déroulé de la présentation

<b>Le territoire</b>	<b>3</b>
<b>La fragilité numérique : éléments de contexte</b>	<b>5</b>
<b>Mesurer la fragilité numérique : l'indice de rupture face au numérique</b>	<b>9</b>
<b>Typologie des territoires</b>	<b>18</b>
<b>Les réponses existantes face aux fragilités numériques</b>	<b>26</b>
<b>Conclusion</b>	<b>33</b>
<b>Annexes</b>	<b>38</b>



## La Corrèze

Source : Limites administratives IGN, 2023



La Corrèze compte au dernier recensement 239 784 habitants contre 241 871 habitants au recensement 2015.

Le solde migratoire positif, dû à l'attractivité du territoire, n'a pas suffi à compenser le solde naturel négatif qui s'explique lui par le vieillissement de la population.

Ainsi, les 60 ans et plus constituent aujourd'hui 35% des habitants. L'isolement résidentiel progresse et 25,4% des 60 – 74 ans vivent seuls contre 22,5% au précédent recensement.

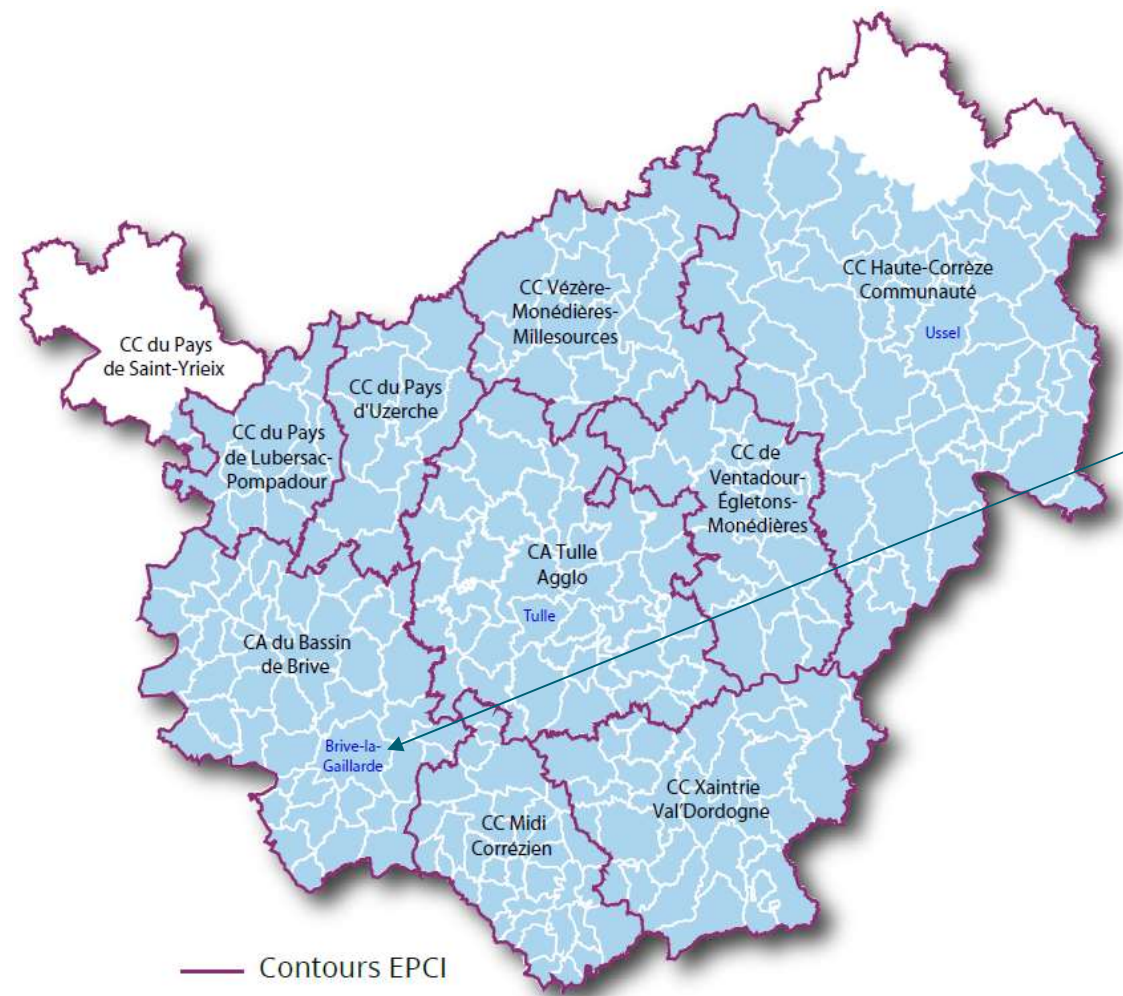
Dans le même temps, le département connaît une situation contrastée en matière de précarité. Si à l'échelle départementale, le taux de pauvreté (seuil 60%) est de 14%, il est de 18% à Brive-la-Gaillarde, 17% à Tulle et 6% à Ussac.

L'indice de chômage (cat. A, B et C) est de 15% contre 17% en France hexagonale. Enfin, 14% des 15-24 ans ne sont ni en emploi, ni en formation (15% dans la région Nouvelle-Aquitaine).

A cette diversité de population correspond des besoins en matière numérique également divers que nous allons qualifier dans le document ci-après.

## La Corrèze

Source : Limites administratives IGN, 2023



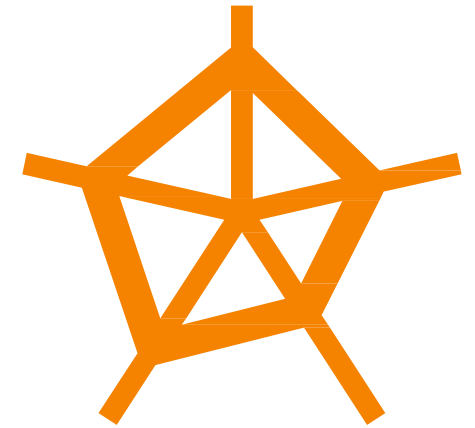
**La Corrèze compte 3 quartiers prioritaires qui se situent dans la commune de Brive-la-Gaillarde.**

Ces trois quartiers prioritaires sont :

1. Quartier de Rivet
2. Quartier des Chapélies
3. Quartier Tujac-Gaubre



# La fragilité numérique : éléments de contexte



En 2022, la France comptait plus de 92% d'utilisateurs d'internet de 12 ans et plus, dont près de 82% d'utilisateurs quotidien. Au début des années 2000, seule la moitié de la population française se connectait à Internet en lien avec le développement des outils numériques qui ont contribué à ce virage.

## Les usages évoluent

Le taux d'équipement d'ordinateur est en baisse pour les moins de 40 ans. L'ordinateur est moins mobile que le smartphone et ne permet pas une connectivité permanente, ce qui conduit à une désaffection des français pour cet équipement. Cependant, si 89% de la population dispose désormais d'un ordinateur, des différences liées au milieu social s'observent. Ces derniers sont seulement 60% à être équipés d'un ordinateur contre 97% pour les plus diplômés.

La fracture numérique change de visage progressivement, et apparaît plus nuancée dans ses formes. Ainsi, les plus âgés qui étaient souvent pointés comme les premières « victimes » de la fracture numérique sont plus internautes que le passé. En effet, les plus de 70 ans restent moins souvent internautes (63%) que les 18-24 ans (100%), mais leur nombre n'a cessé de progresser. De même, on constate une augmentation progressive du taux d'équipement des seniors en smartphone ou en ordinateur ces dernières années. 96% des 60-69 ans disposent désormais d'un smartphone ou d'un ordinateur et 69% des 70 ans et plus.

Les seniors sont désormais aussi des populations connectées.

1/ Baromètre du numérique, CREDOC, 2022

## La fracture numérique se réduit-elle pour autant ?

Assurément, non. Aujourd'hui encore, bien que la quasi-totalité de la population utilise Internet quotidiennement, 54% des Français déclarent rencontrer au moins un frein pour l'utilisation d'Internet.

Ce taux s'est même accru ces dernières années. Le confinement lié à la COVID 19 qui a vu une grande partie de la population basculer vers de nouveaux usages numériques n'a pas eu les mêmes effets pour tout le monde. 71% des cadres estiment avoir progressé dans leur maîtrise des outils numériques durant cette période, contre seulement 38% des non diplômés.

La fracture numérique se maintient et concerne aussi les plus âgés, mais aussi les ménages aux revenus faibles et les moins diplômés.

La fracture numérique a également évolué dans ses formes, passant d'une question uniquement centrée sur l'accès et l'équipement, à une problématique nouvelle et mal perçue jusqu'à présent, celle de l'usage.

Comme évoqué plus haut, sous l'angle de l'équipement, la fracture numérique se réduit, notamment entre les âges et malgré des effets de substitution selon la classe sociale.

Sous l'angle de l'usage cependant celle-ci est toujours d'actualité et touche aussi bien les plus âgés, que les moins diplômés et les plus jeunes.

Le manque général d'aisance avec l'informatique et internet est une cause souvent évoquée par les français comme un frein à l'e-administration et ce, d'abord pour les moins diplômés et ensuite les plus âgés.

L'illettrisme numérique appelé « illectronisme », concerne aussi les plus jeunes issus de milieu populaire. Familiers des réseaux sociaux ils peuvent pourtant se retrouver en difficulté quand il s'agit de faire un usage éducatif du numérique. Sur ce point, le confinement avec « école à la maison » a pu alors renforcer certaines inégalités scolaires.

## L'accès aux droits et le numérique

Les enquêtes annuelles réalisées par le CREDOC, l'ARCEP et l'ANCT<sup>1</sup> font apparaître que le premier usage du numérique pour les individus est celui de la gestion des fonctions administratives (Impôts, recherche d'emploi, ouverture de droits,...). Ainsi, les démarches administratives deviennent de plus en plus fréquemment l'usage privilégié des internautes. Dès lors, il n'est pas surprenant que les autorités administratives cherchent à privilégier ce mode de contact avec leurs utilisateurs/usagers. Les périodes de confinement ont également accentué cette tendance.

Cependant, nous ne sommes pas tous égaux face à cette réalité. C'est pourquoi, il est apparu nécessaire de s'interroger sur l'usage du numérique pour les ménages et sur leurs besoins d'accompagnement en leur direction au regard des nécessités d'usage. Ainsi, il est paradoxal d'observer que les français qui ont le plus besoin d'internet pour ouvrir et gérer leurs droits sont aussi ceux qui en ont la maîtrise la plus faible.

Ceux qui utilisent très facilement les nouvelles technologies sont des ménages pour lesquels la seule obligation administrative annuelle est celle de la déclaration des revenus. D'autres situations peuvent ponctuellement se présenter (carte d'identité, passeport, carte grise, allocations familiales,...) mais elles concernent tous les français. Par contre, peu de cadres supérieurs, peu d'ingénieurs doivent formuler un renouvellement d'inscription au fichier de la demande de logement social ou faire une demande d'APL en ligne ou encore « pointer » numériquement à Pôle Emploi.

La crise sanitaire met en évidence les différences d'accès, d'usage et de maîtrise des nouvelles formes de communication. Il existait préalablement des écarts entre les citoyens selon leur maîtrise de la langue française ou tout simplement de la lecture ou de l'écriture. Il ne faut pas oublier que 11,5% des jeunes en France ont des difficultés de compréhension de l'écrit (test Journées Défense-citoyenneté, 2018), dont presque la moitié (5%) ont des difficultés sévères. Ces difficultés seront amplifiées lors de l'usage des plateformes numériques. En effet, aux difficultés de compréhension de textes s'ajoutent des difficultés face à l'usage des outils. Le parti pris est celui d'un numérique qui rend plus facile l'accès à l'information. Si cela est le cas pour une très grande majorité des français, à l'inverse il complexifie cet accès pour les autres.

Le développement de l'e-administration est l'occasion pour l'Etat et les services de réduire les temps passés en « face à face » avec les administrés. Les plateformes numériques doivent remplacer la relation humaine directe (à l'image de ce que tend à devenir la télé-médecine pour les déserts médicaux ou dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19).

La réduction du nombre de personnes disponibles pour l'accompagnement dans l'accès aux droits est significative. Des ordinateurs dans des halls de mairies se substituent à la permanence d'un grand nombre d'acteurs de la réponse sociale.

Force est d'admettre cependant que des réponses ont émergé ces dernières années : conseillers numériques France Services, Maison France Services, etc. Elles apportent un premier niveau de réponse essentielle et majeure pour les habitants concernés. Sont-ils suffisamment calibrés pour répondre à l'entièreté des besoins ? Les ressources présentées sont-elles suffisamment pérennes ? Deux questions qui pèsent sur la montée en compétence des ménages les plus éloignés du numérique.

## L'e-administration et les réactions des ménages

Le travail mené depuis des années par le CREDOC offre à la société française une parfaite approche des enjeux du numérique en matière d'accès aux droits. Chaque année, le CREDOC questionne plus de 2 000 adultes sur l'usage du numérique afin d'alimenter son rapport annuel. Les questions permettent notamment d'appréhender le degré d'équipement des ménages, leur usage ou non usage et les difficultés qu'ils rencontrent. Croisé avec des variables caractérisant la population, le rapport permet notamment de développer des axes d'intervention prioritaires pour certains publics.

**37% de la population trouve que les relations avec l'administration se sont détériorées, essentiellement sous l'effet de la numérisation des démarches administratives.** L'INSEE a récemment mis en exergue que **32% des français ont déjà renoncé à effectuer une démarche administrative en ligne, et cela essentiellement parce que cela leur paraissait trop complexe.**

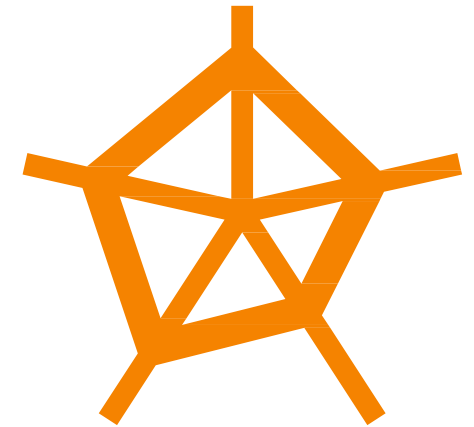
Parmi les ménages qui observent une évolution dans leurs relations avec les administrations, les populations les plus âgées sont celles qui expriment la plus forte progression en termes de complexité (pour les trois quarts des répondants de plus de 60 ans). De même, ce sont les personnes non diplômées ou ayant un BEPC (ou brevet des collèges) qui ressentent le plus fortement cette complexité ainsi que les personnes ayant un faible revenu. **C'est également le cas pour les communes rurales ou les communes qui ont moins de 20 000 habitants.**

## Les ménages ayant des difficultés dans l'usage du numérique

L'enquête annuelle du CREDOC révèle que l'âge, le niveau de revenu, le territoire mais aussi le niveau de formation, ont des effets sur l'usage du numérique. En 2020, 77% des français ont un smartphone et 76% un ordinateur. Mais ces taux chutent avec l'âge. Ainsi, 44% des plus de 70 ans ont un smartphone et 58% un ordinateur. **Pour les ménages les plus pauvres, les taux d'équipements sont également beaucoup plus faibles que ceux des ménages aisés. De plus, ils progressent moins rapidement.** Enfin, pour les ménages en situation économique difficile, l'équipement en ordinateur est très faible. **Le choix se porte beaucoup plus facilement sur le smartphone du fait des contraintes financières (beaucoup moins faciles d'usage pour l'e-administration). L'autonomie face à internet est très variable selon le profil des ménages.** Ainsi, les personnes ayant au plus un BEPC ou brevet des collèges, les ménages de cinq personnes ou plus, les plus de 70 ans et les personnes en commune rurale (dans une moindre mesure) sont les ménages qui ont le plus de difficultés dans l'usage autonome du web et de l'accès à internet.

L'ensemble de ces sujets restent mal mesurés au niveau local. Celui-ci reste néanmoins l'échelon le plus approprié pour apporter des réponses en proximité aux besoins des habitants. Mesurer les fragilités est donc un levier majeur d'action.

# L'indice de rupture face au numérique @Compas : comment mesurer la fragilité numérique





# Mesurer la fracture numérique localement



<b>Comment mesurer la fragilité numérique ?</b>	<b>10</b>
<b>Baromètre de l'indice de fragilité numérique</b>	<b>12</b>
<b>QP du département</b>	<b>16</b>
<b>Les typologies des communes du département</b>	<b>18</b>
<b>Les réponses aux fragilités repérées</b>	<b>26</b>
<b>Conclusion</b>	<b>33</b>
<b>Annexes</b>	<b>37</b>

# Comment mesurer la fragilité numérique ?

Pour **approcher la réalité de la fracture numérique et apporter des éléments d'objectivation pour les territoires de façon à les accompagner dans l'élaboration de leurs politiques publiques en matière d'inclusion numérique**, le COMPAS a élaboré un **indice chiffré**.

**Cet indice se fonde sur l'identification de profils repérés nationalement et localement comme pouvant rencontrer des fragilités vis-à-vis du numérique**. Ces fragilités peuvent relever du simple usage du numérique (se servir de l'ordinateur, comprendre l'environnement bureautique, etc.) ou bien de l'usage administratif du numérique.

**Il s'agit donc de repérer des publics pouvant présenter des fragilités vis-à-vis du numérique compte tenu de leur profil. C'est là une première étape devant permettre aux acteurs de s'interroger sur les publics qu'ils rencontrent ou non localement et de questionner l'offre existante au regard des besoins potentiels.**

L'approche proposée repose sur les caractéristiques de la population. Les dimensions physiques ont été mises de côté ici. Il ne sera ainsi pas question du **taux d'équipement des ménages en ordinateur ou smartphone** qui n'est pas disponible à l'échelle infra départementale. Il ne sera **pas non plus question du taux de connexion des ménages (et notamment du taux de raccordement à la fibre)**. Si cette donnée est disponible à l'échelle locale, **elle n'apporte en effet à ce jour qu'une information incomplète pour l'analyse puisqu'elle traduit en effet davantage un raccordement potentiel au très haut débit, plutôt qu'un accès effectif au très haut débit.**

**Rappelons que cette approche peut être couplée par l'engagement d'études plus qualitatives permettant d'approfondir le type de besoins formulés par les publics.**

**Les données présentées tout au long de l'étude se centreront donc sur l'indice de rupture face au numérique développé par le COMPAS. Celui est composé de cinq critères.**

## Les 5 indicateurs de l'indice de fragilité numérique @COMPAS

Les cinq indicateurs utilisés pour la construction de l'indice se basent à la fois sur les enseignements des études nationales (notamment les différentes éditions du « *baromètre du numérique* », ainsi que l'étude de France stratégie « *les bénéficiaires d'une meilleure autonomie numérique* ») mais aussi sur les retours d'expérience de terrain issus des différents groupes de travail animés par le COMPAS.

- 1. Les 70 ans et plus** : toutes les études montrent qu'il s'agit encore aujourd'hui de la population la moins connectée et la plus en distance avec les outils numériques. Ses besoins d'accompagnement sont plus importants.
- 1. Les populations immigrées**: au sens de l'INSEE, il s'agit d'une personne à la nationalité étrangère, née à l'étranger et résidant en France. Cette notion peut recouper des situations très diverses. Cependant, cela peut s'accompagner de situations sociales moins élevées, d'un besoin de réalisation de démarche importante et qui, compte tenu de la dématérialisation, peuvent accentuer le frein lié à la barrière de la langue.
- 1. Les 15 ans et plus sans emploi** : cela peut concerner des actifs sur le marché du travail qui, compte tenu du fonctionnement actuel du marché de l'emploi, peuvent avoir des démarches administratives régulières à réaliser en ligne.
- 1. Les bénéficiaires des minima sociaux** : c'est une notion préférée à celle de taux de pauvreté parce qu'elle est plus disponible sur des petites échelles. Au même titre que les personnes sans emploi, être bénéficiaire des minima sociaux c'est être amené à faire valoir un certain nombre de droits (APL, RSA, etc.) qui se réalisent en ligne. C'est aussi, peut-être, avoir des difficultés pour s'équiper pour des raisons budgétaires (ordinateurs, imprimante, smartphone).
- 1. Les bas niveaux de formation** : les études le montrent, être peu qualifié est souvent associé à une moins grande maîtrise des usages « experts » du numérique, et donc rencontrer davantage de difficultés pour les démarches administratives liées à l'emploi ou aux prestations sociales.

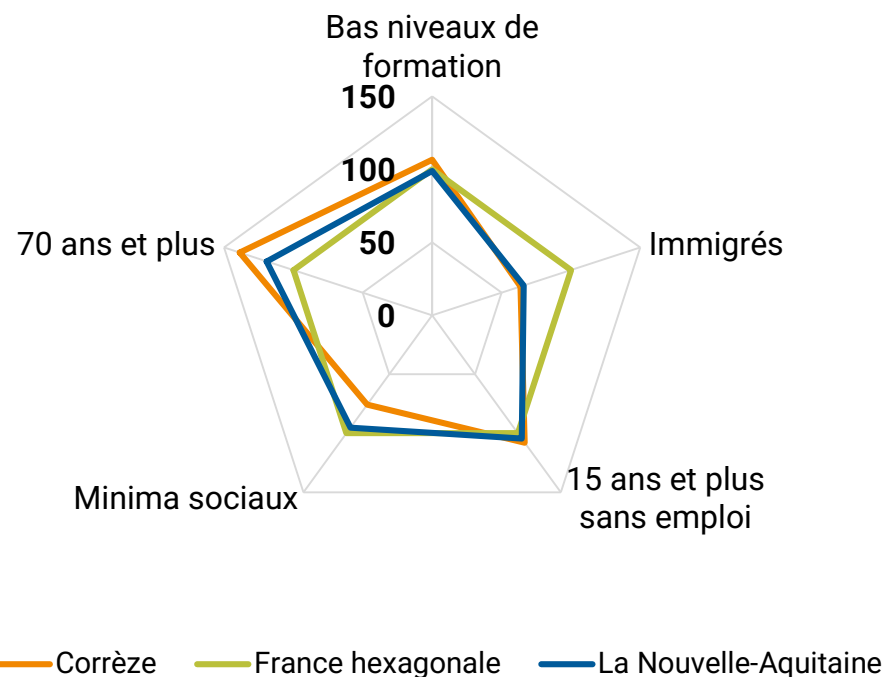
## Baromètre de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas

**L'indice de rupture numérique est de 13 pour la Corrèze contre 15 en France hexagonale et 11 en Nouvelle-Aquitaine.**

**Bien que la situation soit donc plus favorable qu'en moyenne nationale**, trois indicateurs composant l'indice sont sur-représentés en Corrèze par rapport à la France hexagonale :

- la part des **70 ans et plus** dans la population (19% contre 13,5%),
- la part des personnes de **bas niveaux de formation** (28% contre 26%),
- la part des **personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus** (54% contre 50%).



Lecture : La part des personnes âgées de 70 ans et plus dans la population totale de la Corrèze est 1,4 fois plus élevée que celle de la France hexagonale..

Ce qui caractérise la Corrèze par rapport à d'autres départements, c'est un vieillissement important et des enjeux liés au marché du travail (bas niveaux de formation et personnes sans emploi)

**Pour appréhender la fragilité numérique à l'échelle infra-départementale, l'indice de rupture face au numérique @Compas est décliné dans ses 5 composantes au niveau de chacune des communes du département.**

Leur représentation dans la population de chaque commune détermine, comme au niveau départemental, une valeur qui permet d'appréhender l'intensité de la fragilité numérique potentielle de ces territoires.

Dans le contexte de la Corrèze, et compte tenu de cet indice, **deux groupes de territoires apparaissent :**

## **1. Le nord et le sud du département**

On y retrouve les territoires en frontière d'autres départements (Haute-Vienne, Creuse, Cantal, Lot), à savoir les CC du Pays du Lubesac – Pompadour, CC du Pays d'Uzerche, CC Vézières – Monédières – Mille sources, CC Xaintrie Val Dordogne, CC Midi Corrèzien et une partie des communes de la CC Haute-Corrèze-Communauté.

## **2. L'axe Brive-Tulle-Ussel :**

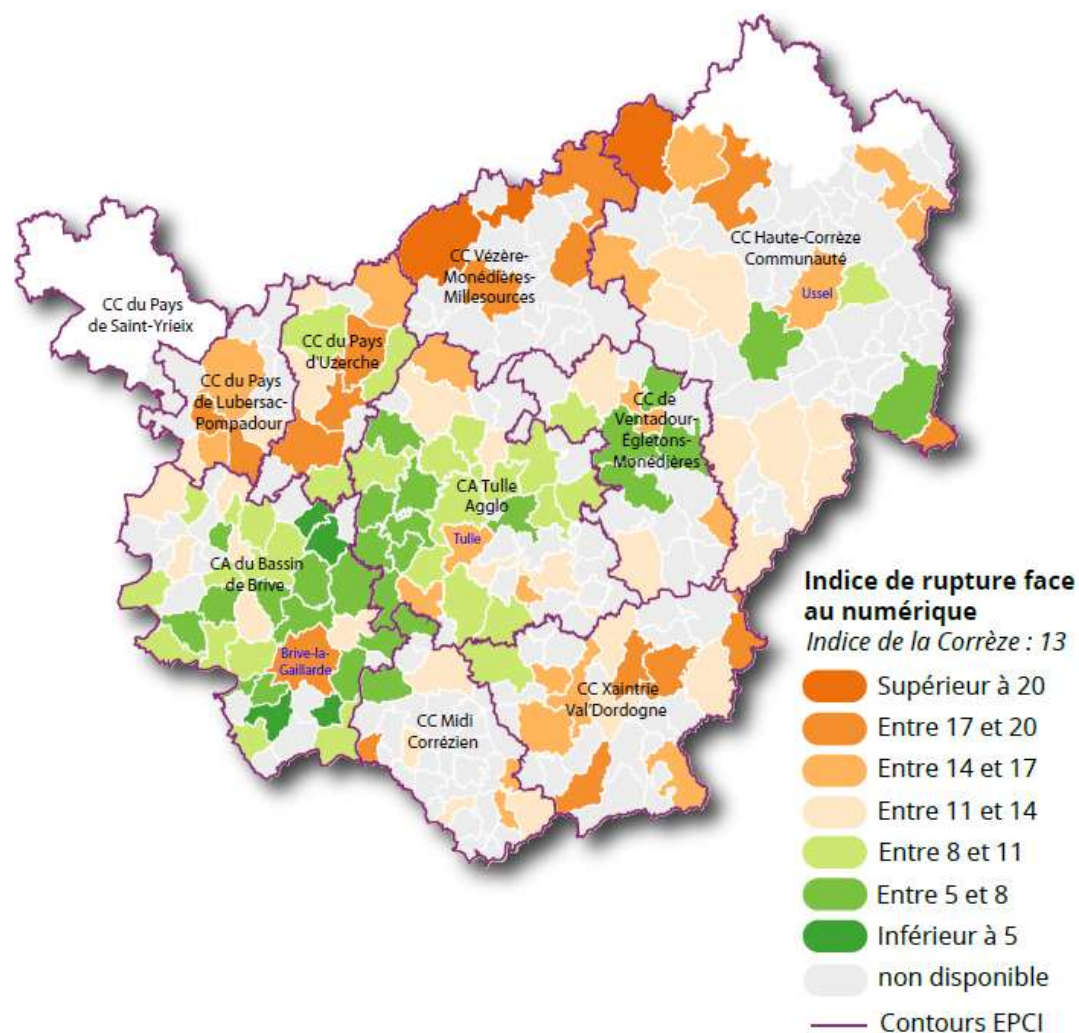
Sont ici considérées, la CA du Bassin de Brive, la CA Tulle Agglo, la CC Ventadour-Egletons-Monédières et une autre partie des communes de la CC Haute-Corrèze-Communauté.



# Indice de rupture numérique en Corrèze : une situation variable selon les territoires

## Cartographie de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas



1. Les populations en fragilité numérique sont globalement moins représentées dans l'axe Brive-Tulle-Ussel :

- Les CA du Bassin de Brive, la CA Tulle Agglo, la CC Ventadour-Egletons-Monédières et une partie de la CC Haute-Corrèze Communauté sont constituées de nombreuses communes aux indices de fragilité potentiels face au numérique peu élevés.
- Ces territoires sont cependant marqués par une diversité certaine puisque quelques communes sont marquées par des indices de fragilités importants (les centres urbains notamment). Dans ces communes, on constate une surreprésentation de l'ensemble des critères de fragilité.

2. D'autres territoires présentent à l'inverse des fragilités élevées. Cela concerne essentiellement les territoires du nord et du sud du département :

- A l'exception de certaines communes, ces territoires sont marqués par une forte concentration des populations présentant des fragilités potentielles face au numérique (faible formation, sans emploi, seniors).



**Compte tenu du nombre de petites communes dans le département, un certain nombre d'indices n'ont pu être calculés, faute de données disponibles.**

# Indice de rupture numérique en Corrèze : une situation variable selon les territoires

## Indicateurs de l'indice de fragilité numérique des EPCI de la Corrèze

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas

	Indice de rupture face au numérique	Bas niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés		Immigré(e)s dans la population		Personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus		Ménages bénéficiaires des minima sociaux		70 ans et plus dans la population	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
CA du Bassin de Brive	13	21 953	26,4	7 649	7,1	47 583	52,3	3 629	7,0	19 491	18,2
CC du Pays de Lubersac-Pompadour	15	2 016	32,2	469	6,3	3 771	57,3	283	7,9	1 640	21,9
CC Vézère-Monédières-Millesources	18	1 558	36,8	412	8,4	2 928	64,7	183	7,5	1 226	24,9
CC Haute-Corrèze Communauté	13	7 826	29,8	1 768	5,4	15 519	54,9	1 300	8,3	5 917	18,0
CC Xaintrie Val'dordogne	15	3 228	34,3	529	4,7	6 010	60,5	469	8,5	2 606	23,2
CC Midi Corrèzien	11	2 778	26,3	611	4,7	5 879	52,6	322	5,3	2 540	19,6
CC de Ventadour - Egletons - Monédières	12	2 064	27,5	721	7,1	4 899	55,0	224	4,6	1 828	18,1
CA Tulle Agglo	12	9 163	26,2	2 372	5,4	20 007	52,8	1 368	6,4	7 838	17,7
CC du Pays d'Uzerche	14	2 590	31,9	635	6,4	4 837	57,2	341	7,9	1 867	18,9
<b>La Corrèze</b>	<b>13</b>	<b>52 712</b>	<b>27,9</b>	<b>15 159</b>	<b>6,3</b>	<b>110 665</b>	<b>53,9</b>	<b>7 975</b>	<b>7,0</b>	<b>44 653</b>	<b>18,7</b>
Nouvelle-Aquitaine	11	1 188 448	25,8	396 552	6,6	2 655 902	52,3	249 770	8,8	969 433	16,1
France hexagonale	15	12 524 596	26,1	6 503 843	10,0	26 852 513	50,0	2 708 189	9,2	8 785 894	13,5

Valeur inférieure à celle de la Corrèze

Valeur proche de celle de la Corrèze

Valeur supérieure à celle de la Corrèze

- Deux critères sont partagés par les intercommunalités présentant des fragilités potentielles avec le numérique : le lien à l'emploi et le vieillissement.
- 4 intercommunalités connaissant des taux élevés de fracture numérique (supérieur ou égal à 14) et chacune d'entre elles présente une faible qualification de ses habitants, une part élevée de ceux sans emploi et des 70 ans et plus..
- La CC Vézère-Monédières-Millesources, la CA Bassin de Brive et la CC de Ventadour-Egletons-Monédières se distinguent des autres par une part plus importante des populations immigrées, sans pour autant que cette sur-représentation soit déterminante sur la fragilité moyenne du territoire (respectivement 18 pour la première, 13 pour la deuxième et 12 pour la dernière).

- **Les Quartiers prioritaires de la politique de la ville concentrent souvent des populations qui cumulent des fragilités sociales importantes :**
  - Taux de pauvreté,
  - Moins grande insertion sur le marché du travail,
  - Plus forte proportion de personnes immigrées,
  - Plus forte proportion de jeunes peu qualifiés,

De ce fait, **les besoins en matière d'accompagnement peuvent être plus importants**. Ainsi, les besoins en matière d'accompagnement peuvent également être plus importants puisque ces populations sont plus enclin à avoir besoin de réaliser diverses démarches administratives.

**Un focus sur les QPV permet alors de montrer que ces quartiers et leurs populations présentent des difficultés particulières qui nécessitent une attention spécifique de la part des acteurs locaux.**

En Corrèze, les **QPV** se situent dans **la commune de Brive-la-Gaillarde**.



## Indicateurs de l'indice de fragilité numérique des quartiers prioritaires de la Corrèze

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas

	Indice de rupture face au numérique	Bas niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés		Immigré(e)s dans la population		Personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus		Ménages bénéficiaires des minima sociaux		70 ans et plus dans la population	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
QP Brive-la-Gaillarde - Quartier de Rivet	17	493	36,5	176	9,6	897	60,4	152	19,5	243	13,3
QP Brive-la-Gaillarde - Quartier Tujac-Gaubre	24	1 430	50,5	1 122	29,7	2 006	65,1	279	15,4	758	20,0
QP Brive-la-Gaillarde - Quartier des Chapélies	18	615	42,8	498	23,2	960	59,5	78	8,6	268	12,5
<b>La Corrèze</b>	<b>13</b>	<b>52 712</b>	<b>27,9</b>	<b>15 159</b>	<b>6,3</b>	<b>110 665</b>	<b>53,9</b>	<b>7 975</b>	<b>7,0</b>	<b>44 653</b>	<b>18,7</b>
Nouvelle-Aquitaine	11	1 188 448	25,8	396 552	6,6	2 655 902	52,3	249 770	8,8	969 433	16,1
France hexagonale	15	12 524 596	26,1	6 503 843	10,0	26 852 513	50,0	2 708 189	9,2	8 785 894	13,5

Valeur inférieure à celle de la Corrèze

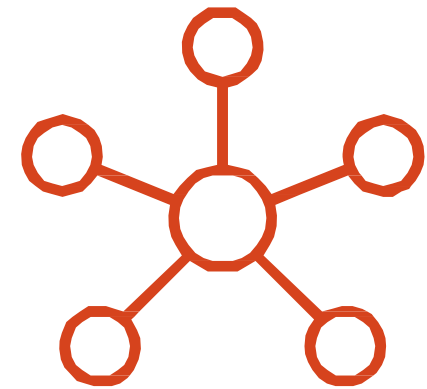
Valeur proche de celle de la Corrèze

Valeur supérieure à celle de la Corrèze

### Les 3 QPV du département présentent tous des fragilités supérieures à celles du département :

- Le quartier Tujac – Gaubre se distingue par un niveau de fragilité très élevé, 24 contre 13 à l'échelle du département, du fait de la surreprésentations de l'ensemble des critères de fragilité.
- Le quartier des Chapélies est surtout marqué par la présence de ménages peu qualifiés et de personnes immigrées. A l'inverse, dans le quartier de Rivet ce sont les ménages bénéficiaires de minima sociaux qui sont surreprésentés.
- Globalement, dans ces QPV la question du vieillissement se pose de façon moins aigue que dans le reste du département.

# Les typologies de territoires





## Qu'est-ce qu'une typologie ?

Il s'agit d'une méthode qui permet de résumer l'information statistique et proposer une lecture globale des données pour une caractérisation plus aisée des territoires et une bonne compréhension des mécanismes de dynamiques territoriales. La typologie est destinée à produire des groupements de territoires de manière à ce que :

1. Les territoires soient les plus similaires possibles au sein d'un même groupe,
2. Les groupes obtenus soient les plus dissemblables possibles.

Elle permet, de ce fait, de regrouper dans une même classe des territoires qui ont des dynamiques proches en termes de précarités socio-économiques des populations résidentes.

La typologie présentée ici n'est en aucun cas le seul résultat envisageable, mais il s'agit d'une classification possible parmi d'autres. Elle résulte de différents choix établis au préalable à savoir les indicateurs retenus, le choix de la méthode et le nombre de classes.

Il est important de souligner qu'une typologie ne peut rendre compte de l'ensemble des spécificités territoriales. **Elle reflète les grandes dynamiques de chacun des territoires au regard des indicateurs statistiques considérés dans l'analyse, et de ceux-ci seulement.**

## Pourquoi réaliser une typologie des territoires en lien avec l'indice de rupture avec le numérique ?

**Mesurer la fragilité numérique et apporter une réponse utile aux acteurs, c'est aussi proposer une vision fine des populations** résidant dans les communes.

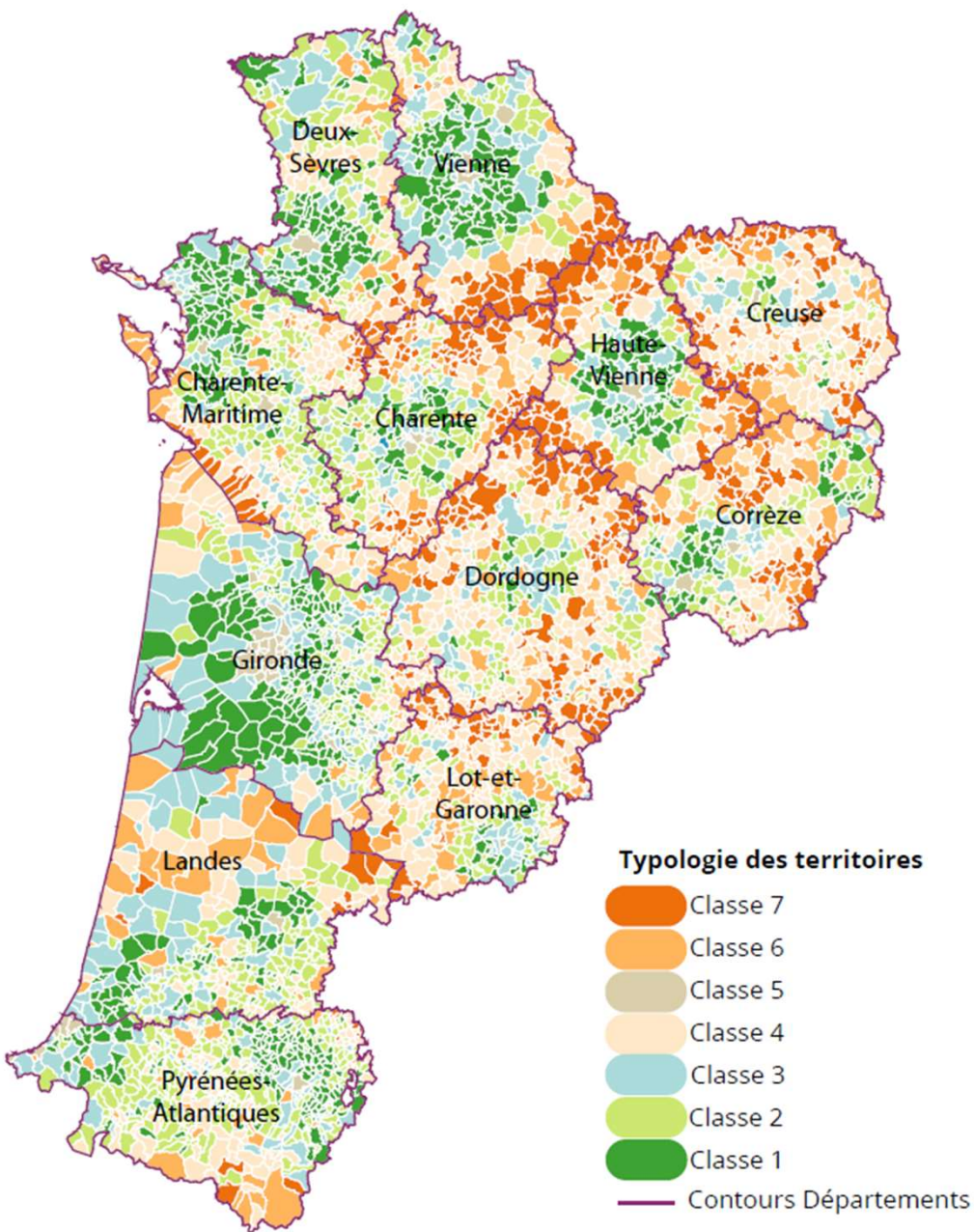
Pour cela, la réalisation d'une typologie de territoires est un outil utile car elle permet :

1. De **mieux caractériser les besoins potentiels des habitants au regard de leur profil**. Un jeune en recherche d'emploi n'a potentiellement pas le même besoin qu'un sénior ou qu'une personne immigrée amenée à effectuer de nombreuses démarches sans maîtrise de la langue.
1. **D'établir ensuite un lien entre la représentation de ces populations et les territoires** pour dépasser un premier niveau de caractérisation produit par l'indice et **s'interroger alors sur le type de réponses locales à élaborer**.

**D'un point de vue méthodologique, la typologie de référence en 7 classes à été construite à l'échelle de l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine.**

**Chaque classe de territoires a été construite au regard des valeurs régionales à partir d'un grand nombre de critères (liste en annexe) qui permet alors la comparaison entre les territoires qui composent la région.**

# Typologie des communes de la région de Nouvelle-Aquitaine en lien avec l'indice de rupture face au numérique



La typologie construite à partir des méthodes présentées précédemment nous montre qu'il **existe une concentration des forts niveaux de fragilité dans les secteurs les plus ruraux de la région (Charente, Vienne, Haute-Vienne, Dordogne, Creuse et Corrèze).**

Cela s'explique par une plus grande présence de personnes âgées, une moins **grande concentration de l'emploi, à une moins forte présence des services publics** (d'accompagnement, mais aussi des transports), etc. qui pénalisent les populations localement dans leur lien avec le numérique.

Toutefois d'autres **zones parfois plus urbaines ou littorales soient concernées par des poches de fragilités importantes, du fait de spécificités liées à leurs populations. C'est notamment le cas des Landes ou des Pyrénées-Atlantiques.**

Cette typologie est déclinée ci-après à l'échelle du département et permet de donner à voir quelles sont les populations les plus exposées.

# Typologie des communes de la région Nouvelle-Aquitaine en lien avec l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 - Caf 2022 - Filosofi 2021 – Dares 2022 – Traitements © Compas

## **Classe 1 : Communes sans fragilité face au numérique due à la présence de familles avec jeunes enfants, ou de ménages avec un niveau de vie élevé**

*Surreprésentation* : couples avec enfant(s), moins de 20 ans, 25-39 ans, taux d'activité 15-64 ans niveau de vie, taux de variation de la population

*Sous-représentation* : 75 ans et plus, 60-74 ans, personnes seules, salariés en contrat précaire

## **Classe 2 : Communes sans fragilité majeure face au numérique avec une représentation de couples sans enfants ou de ménages propriétaires**

*Surreprésentation* : taux d'activité 15-64 ans, propriétaires, 40-59 ans, couples avec enfants, emplois du secteur agricole

*Sous-représentation* : personnes seules, logements sociaux, 75 ans et plus, indice de chômage

## **Classe 3 : Communes à fragilité modérée où l'on trouve davantage de bénéficiaires de minima sociaux, mais aussi une sur-représentation de familles monoparentales**

*Surreprésentation* : logements sociaux, familles monoparentales, moins de 20 ans, 20-24 ans, employés, locaux éligibles à la fibre

*Sous-représentation* : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole

## **Classe 4 : Communes à fragilité modérée où sont surreprésentées les seniors de 70 ans et plus, les personnes sans emploi et les bas niveau de formation**

*Surreprésentation* : 60-74 ans, 75 ans et plus, couples sans enfant, emplois du secteur agricole, salariés à temps partiel

*Sous-représentation* : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, niveau de vie

## **Classe 5 : Communes à fragilité importantes du fait de la présence de populations immigrés, bénéficiaires de minima sociaux, ou de personnes vivant seules**

*Surreprésentation* : densité d'habitants, logements sociaux, 20-24 ans, 25-39 ans, personnes seules, familles monoparentales, locaux éligibles à la fibre

*Sous-représentation* : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole

## **Classe 6 : Communes à fragilités importantes liée à la prédominance de personnes vivant seules âgées de 75 ans et plus, personnes à faibles niveaux de vie,**

*Surreprésentation* : personnes seules, 75 ans et plus, logements sociaux, familles monoparentale

*Sous-représentation* : propriétaires, couples avec enfants, 40-59 ans, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie

## **Classe 7 : Communes à fragilités majeures liée à la surreprésentation de l'ensemble des indicateurs de fragilité face au numérique**

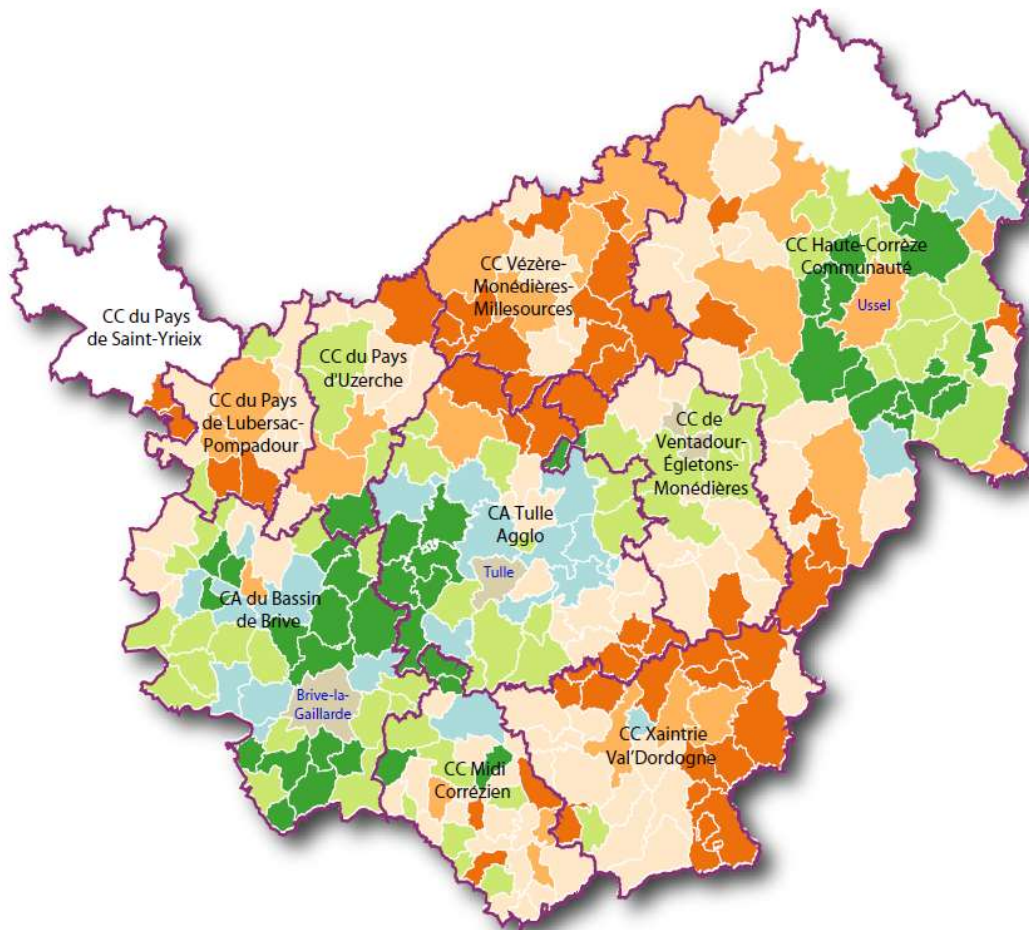
*Surreprésentation* : 60-74 ans, 75 ans et plus, salariés à temps partiel, salariés en contrat précaire, personnes seules, couples sans enfant

*Sous-représentation* : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie



## Typologie des communes de la Corrèze en lien avec l'indice de rupture face au numérique

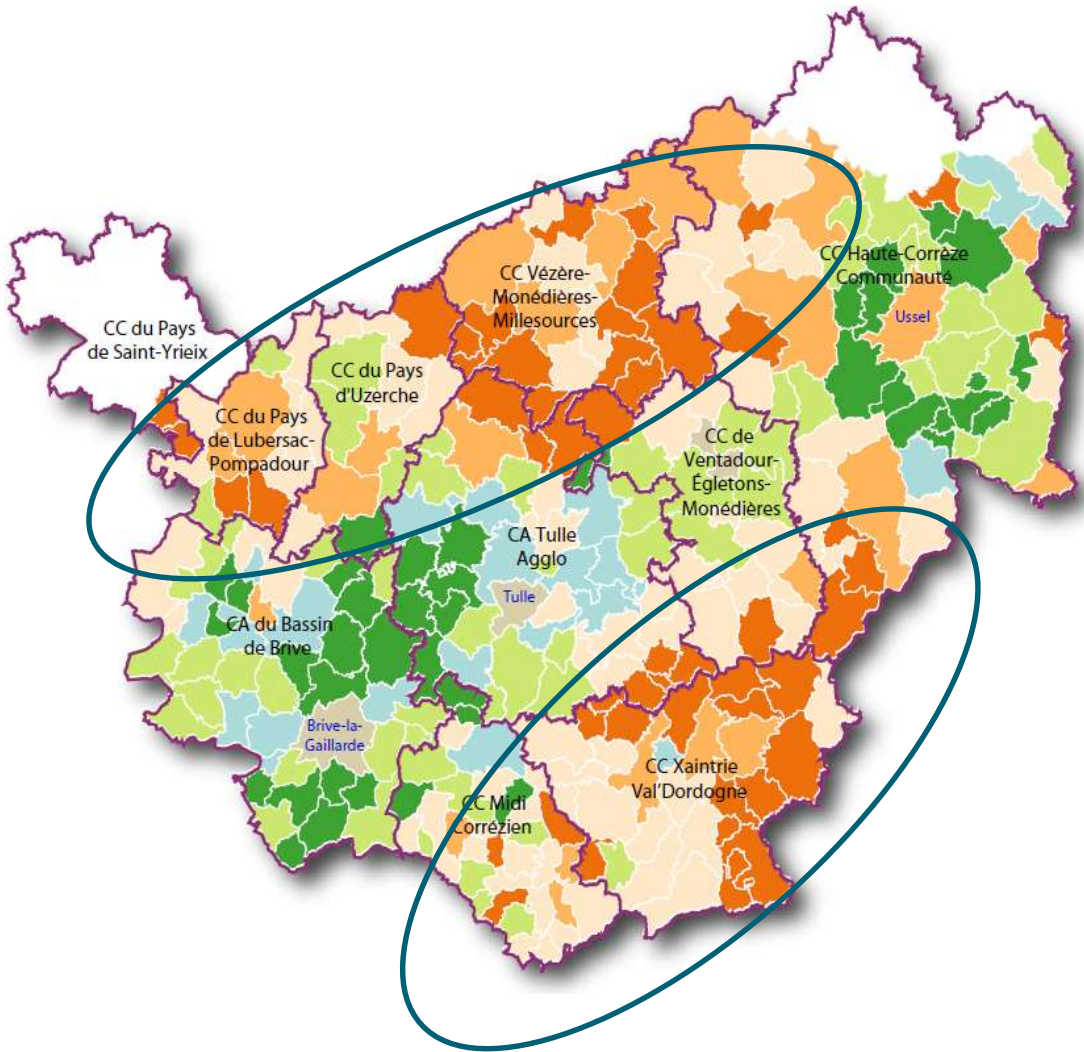
Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 - Caf 2022 - Filosofi 2021 – Dares 2022 – Traitements © Compas



- Classe 1 : Communes sans fragilité face au numérique due à la présence de familles avec jeunes enfants, ou de ménages avec un niveau de vie élevé**  
*Sur-représentation : couples avec enfant(s), moins de 20 ans, 25-39 ans, taux d'activité 15-64 ans niveau de vie, taux de variation de la population*  
*Sous-représentation : 75 ans et plus, 60-74 ans, personnes seules, salariés en contrat précaire*
- Classe 2 : Communes sans fragilité majeure face au numérique avec une représentation de couples sans enfants ou de ménages propriétaires**  
*Sur-représentation : taux d'activité 15-64 ans, propriétaires, 40-59 ans, couples avec enfants, emplois du secteur agricole*  
*Sous-représentation : personnes seules, logements sociaux, 75 ans et plus, indice de chômage*
- Classe 3 : Communes à fragilité modérée où l'on trouve davantage de bénéficiaires de minima sociaux, mais aussi une sur-représentation de familles monoparentales**  
*Sur-représentation : logements sociaux, familles monoparentales, moins de 20 ans, 20-24 ans, employés, locaux éligibles à la fibre*  
*Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole*
- Classe 4 : Communes à fragilité modérée où sont sur-représentées les séniors de 70 ans et plus, les personnes sans emploi et les bas niveau de formation**  
*Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, couples sans enfant, emplois du secteur agricole, salariés à temps partiel*  
*Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, niveau de vie*
- Classe 5 : Communes à fragilité importantes du fait de la présence de populations immigrés, bénéficiaires de minima sociaux, ou de personnes vivant seules**  
*Sur-représentation : densité d'habitants, logements sociaux, 20-24 ans, 25-39 ans, personnes seules, familles monoparentales, locaux éligibles à la fibre*  
*Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole*
- Classe 6 : Communes à fragilités importantes liée à la prédominance de personnes vivant seules âgées de 75 ans et plus, personnes à faibles niveaux de vie,**  
*Sur-représentation : personnes seules, 75 ans et plus, logements sociaux, familles monoparentale*  
*Sous-représentation : propriétaires, couples avec enfants, 40-59 ans, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie*
- Classe 7 : Communes à fragilités majeures liée à la surreprésentation de l'ensemble des indicateurs de fragilité face au numérique**  
*Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, salariés à temps partiel, salariés en contrat précaire, personnes seules, couples sans enfant*  
*Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie*



# Groupe 1 – Les communes du nord et du sud du département

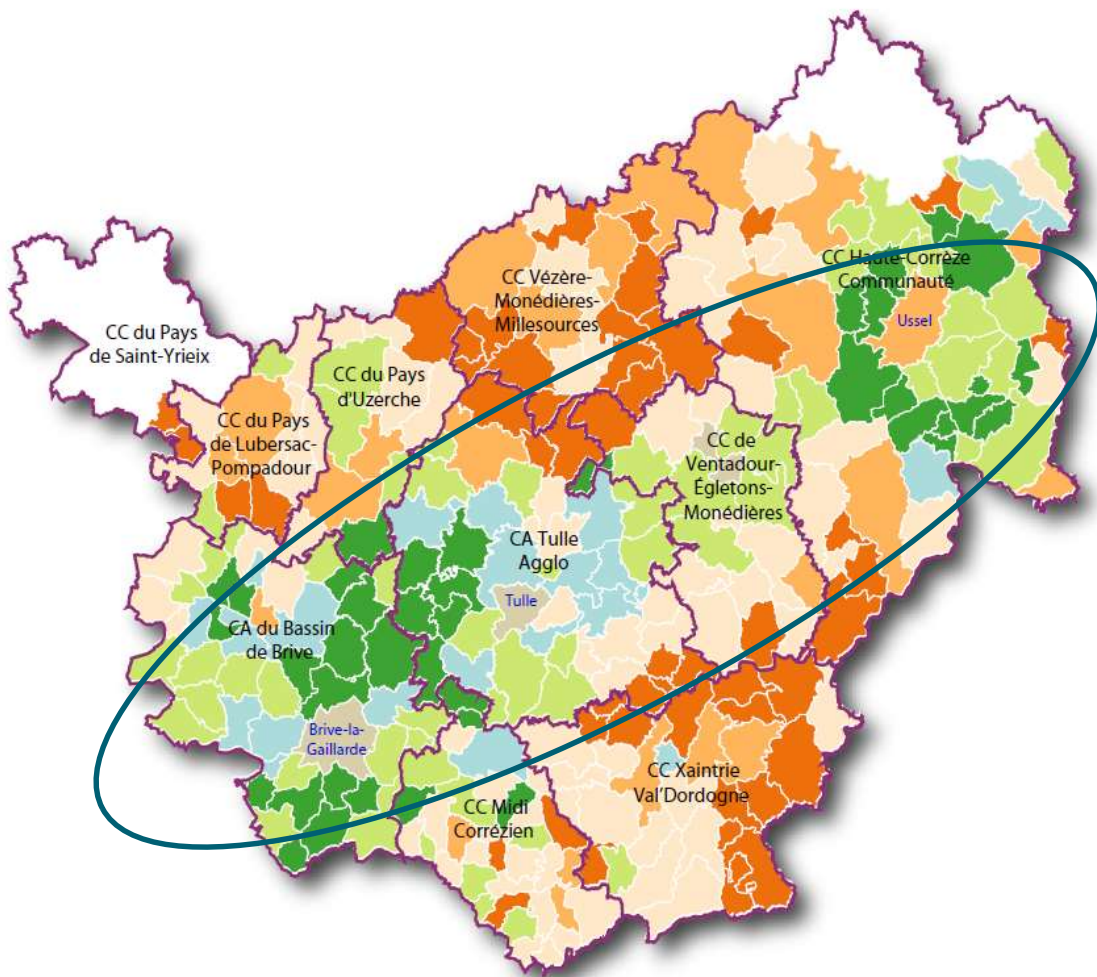


**Les communes situées au nord et au sud de l'axe Brive-Tulle-Ussel sont marquées par une fragilité importante même si quelques nuances existent.**

Les CC du Pays de Lubersac-Pompadour, de Vézère-Monédières-Millesources, de Xaintrie-Val Dordogne et la partie nord-ouest et sud de la CC Haute-Corrèze Communauté sont très marquées par les fragilités numériques potentielles (classe 6 et 7 - orange). Toutes les populations fragiles y sont sur-représentées.

Les CC du Pays d'Uzerche et Midi Corrèzien accueillent des populations fragiles mais aussi de grandes diversité de territoires. Certaines communes présentent peu de fragilités potentielles face au numérique du fait de la présence de ménages propriétaires et à fort niveau de vie (en vert foncé et clair) telles que Saint-Ybard, Salon-la-Tour ou encore Le Pescher, Aubazines et Noailhac. Tandis que d'autres présentent des fragilités modérées liées à la présence de publics spécifiques comme les seniors et les personnes sans emploi (en beige) comme dans les communes de Lamongerie, Masseret et Chauffour-sur-Vell .

## Groupe 2 – Les communes de l'axe Brive-Tulle-Ussel



Les communes situées sur l'axe Brive-Tulle-Ussel présentent un profil plus favorable mais nuancé. En effet, Tulle, Brive la Gaillarde, Égletons et Ussel présentent des niveaux de fragilités élevés (classe 4 et 5 – marron et orange). C'est dans les villes que l'on retrouve le plus de bénéficiaires de minima sociaux, de personnes vivant seules ou d'immigrés.

Dans les CA du Bassin de Brive, Tulle Agglo, la CC Ventadour-Égletons-Monédières et le centre de la CC Haute Corrèze Communauté, la majorité des communes sont peu marquées par les fragilités potentielles (classe 1 et 2 en vert) comme à Ussac, Saint-Viance, Favars, Saint-Mexant, Soudeilles, Saint-Angel ou encore Aix. Ces villes regroupent des ménages propriétaires, à niveau de vie élevé et des familles avec jeunes enfants.

Toutefois, un certain nombre de communes présentent des fragilités numériques potentielles modérée (en bleu – classe 3) telles que Naves, Seilhac, Allasac, Saint-Aulaire ou Ligniac. Ces fragilités sont liées à une surreprésentation des familles monoparentales et des bénéficiaires des minima sociaux.

Enfin, la CC Haute Corrèze Communauté, du fait de son étendue, compte parmi ses communes les plus au nord et au sud, soit les plus éloignées de la ville centre Ussel, une part plus importante de population en fragilité numérique.

## Les réponses existantes aux fragilités repérées



## Pourquoi analyser l'offre de réponse locale ?

L'analyse de la fracture numérique, pour qu'elle soit opérationnelle pour les acteurs, doit permettre d'évaluer la réponse existante, en tentant de déterminer si elle correspond aux besoins identifiés.

C'est l'enjeu de ce troisième moment qui propose de **superposer l'indice de rupture numérique @Compas avec la réponse existante connue.**

Celle-ci est **identifiée à travers la cartographie nationale des lieux d'inclusion numérique (méthode en annexe).**

**Sont ainsi pris en compte ces différents lieux** comprenant les acteurs apportant souvent différents niveaux de réponses en matière d'accompagnement et de formation au numérique (centres sociaux, médiathèques, associations, etc.). L'offre de médiation itinérante ne peut donc pas être recensée compte tenu de la structure du fichier qui localise la structure à son adresse administrative.

**Il s'agit alors d'une première approche qui se base sur un recensement non exhaustif. Sa vocation est de servir de point de repère et d'interrogation** aux acteurs de terrain pour la construction de leurs réponses à venir et devra être complétée par la connaissance fine du territoire et de ses ressources.

**134 lieux développant des actions concernant l'inclusion numérique sont identifiés par ce biais en Corrèze. Cela représente 5 lieux pour 10 000 habitants en Corrèze, tout comme la région Nouvelle-Aquitaine qui compte également 5 lieux pour 10 000 habitants.**

**On distingue parmi ces structures :**

- les lieux d'accès et de formation à l'outil numérique
- les lieux d'accompagnement aux démarches numériques
- les lieux de formation aux potentialités offertes par le numérique

**L'analyse de leur répartition géographique est réalisée ci-après.**



# LA LOCALISATION DE L'OFFRE DE MEDIATION NUMERIQUE

## Localisation des offres de médiations numériques

Source : Cartographie Nationale des lieux d'inclusion numérique - Traitements © Compas, mars 2024

Cette première carte montre une certaine homogénéité dans la réponse développée : l'offre de médiation numérique est présente dans toutes les intercommunalités du département.

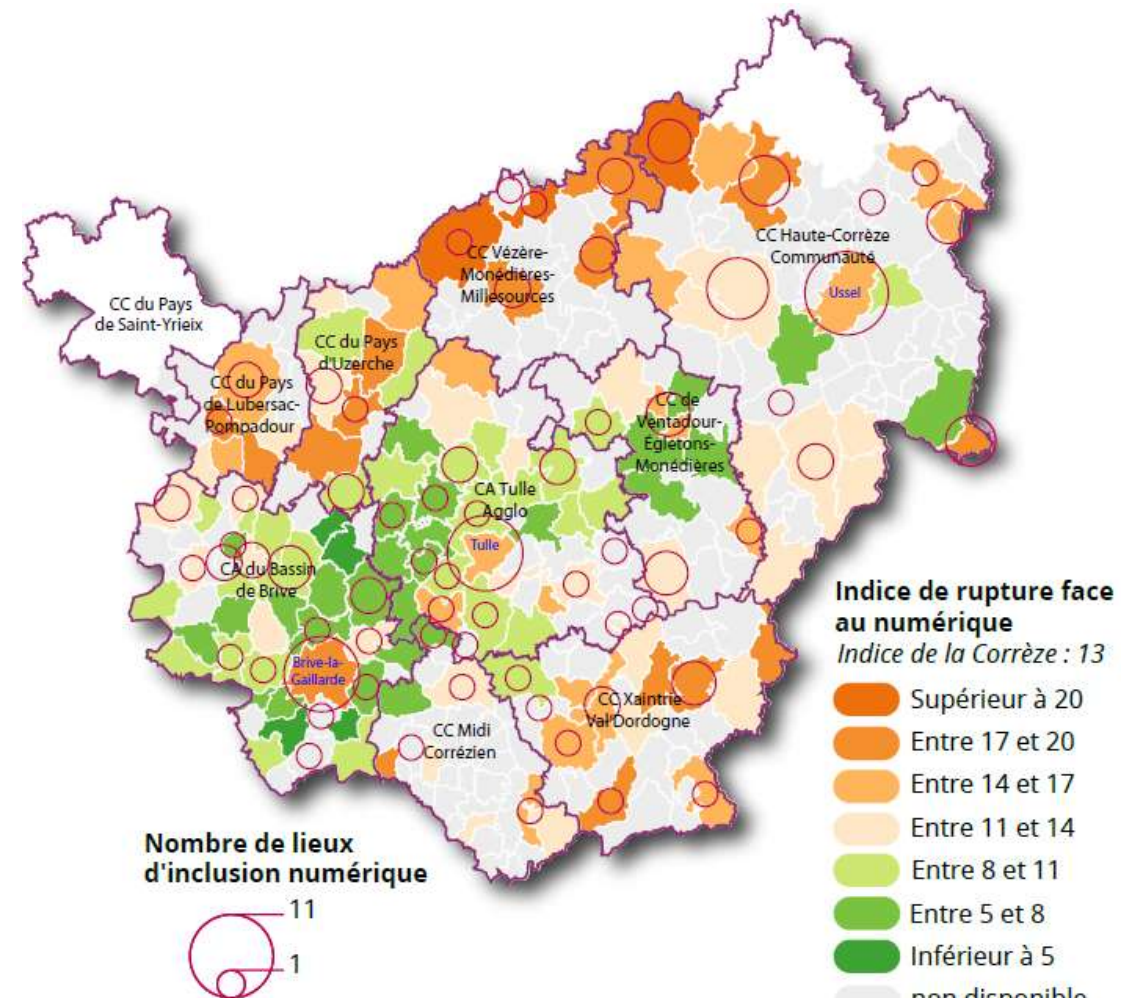
Plusieurs points sont cependant à souligner :

Il existe une certaine **adéquation entre les besoins potentiels et les réponses apportées**. En effet, l'offre d'accompagnement au numérique est souvent présente dans les communes où les fragilités numériques sont élevées. C'est le cas dans de nombreuses communes au **nord et au sud du département** mais aussi dans les **grandes agglomérations du territoire** (Brive-la-Gaillarde, Tulle et Ussel).

L'offre est **également présente dans un certain nombre de communes dans lesquelles les fragilités sont moins importantes (en vert)**.

Toutefois, on observe des **communes en fragilité sans offre locale ou sans donnée disponible** ce qui interroge la capacité des offres alentours à attirer ou à se projeter vers ces publics en fragilité éloignés ou non qualifiés

Les cartes suivantes donnent à voir le type d'offre existante selon les territoires.





# 1 - L'ACCÈS A LA FORMATION ET A L'OUTIL NUMÉRIQUE

## Accès et formation à l'outil numérique :

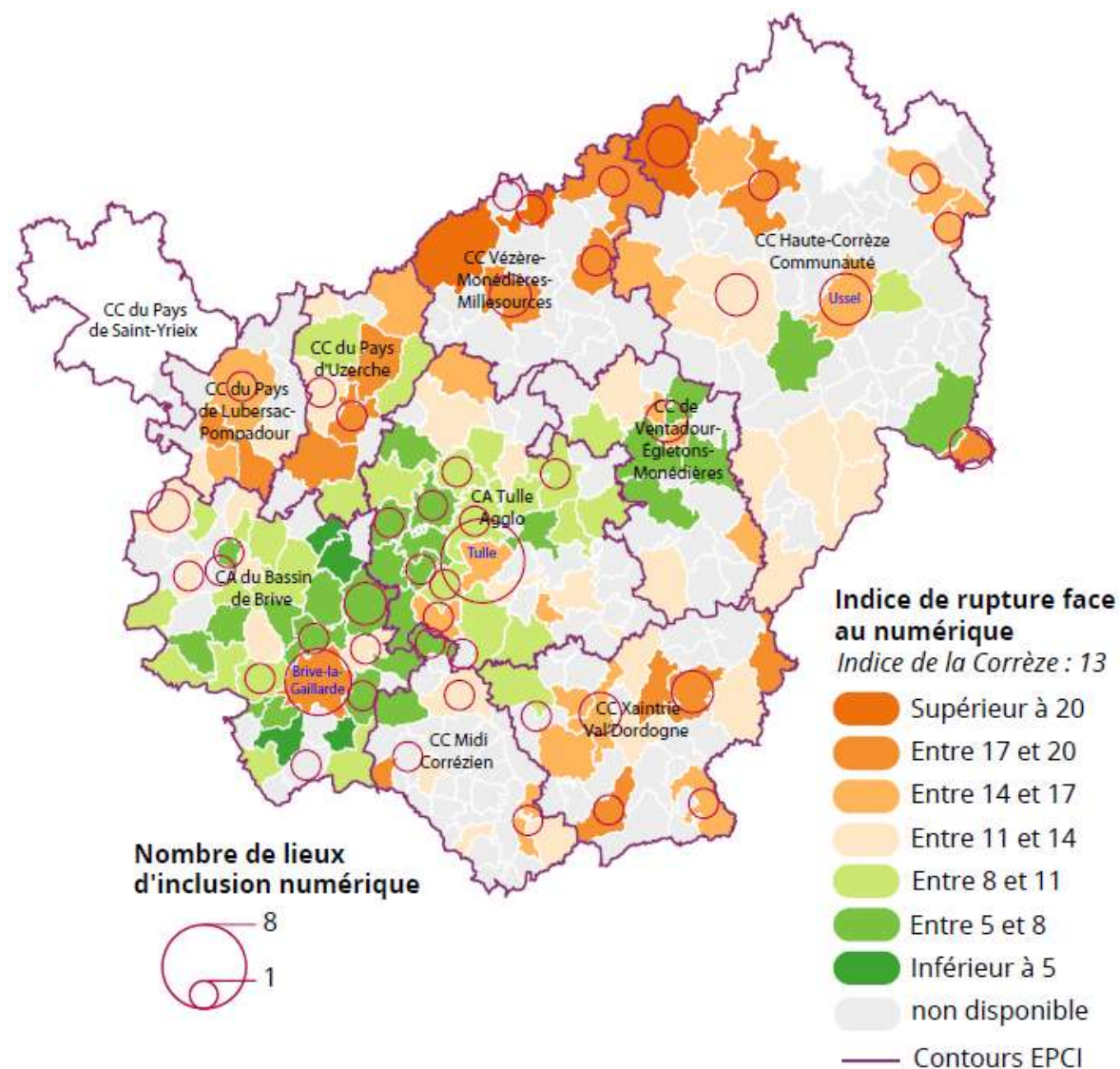
- Accéder à du matériel
- Accéder à une connexion internet
- Prendre en main un ordinateur
- Prendre en main un smartphone ou une tablette
- Utiliser le numérique au quotidien
- S'équiper en matériel informatique

**Ces lieux sont la première marche pour gagner en autonomie face au numérique et lutter contre l'isolement.**

Cette cartographie révèle des éléments similaires à la carte précédente.

Toutefois, les lieux de formation sont plus inégalement répartis. Ils se concentrent sur l'ouest du département (CA du Bassin de Brive, CA Tulle Agglo) et sont beaucoup moins nombreux dans certaines intercommunalités de la bordure (Haute Corrèze Communauté, Xaintrie Val de Dordogne, Midi Corrézien).

Au regard de ce critère, la CC du Pays de Lebersac-Pompador comptabilise une seule offre, hors offre itinérante.



## 2 - L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES NUMÉRIQUES EN LIGNE

### Accompagnement aux démarches numériques :

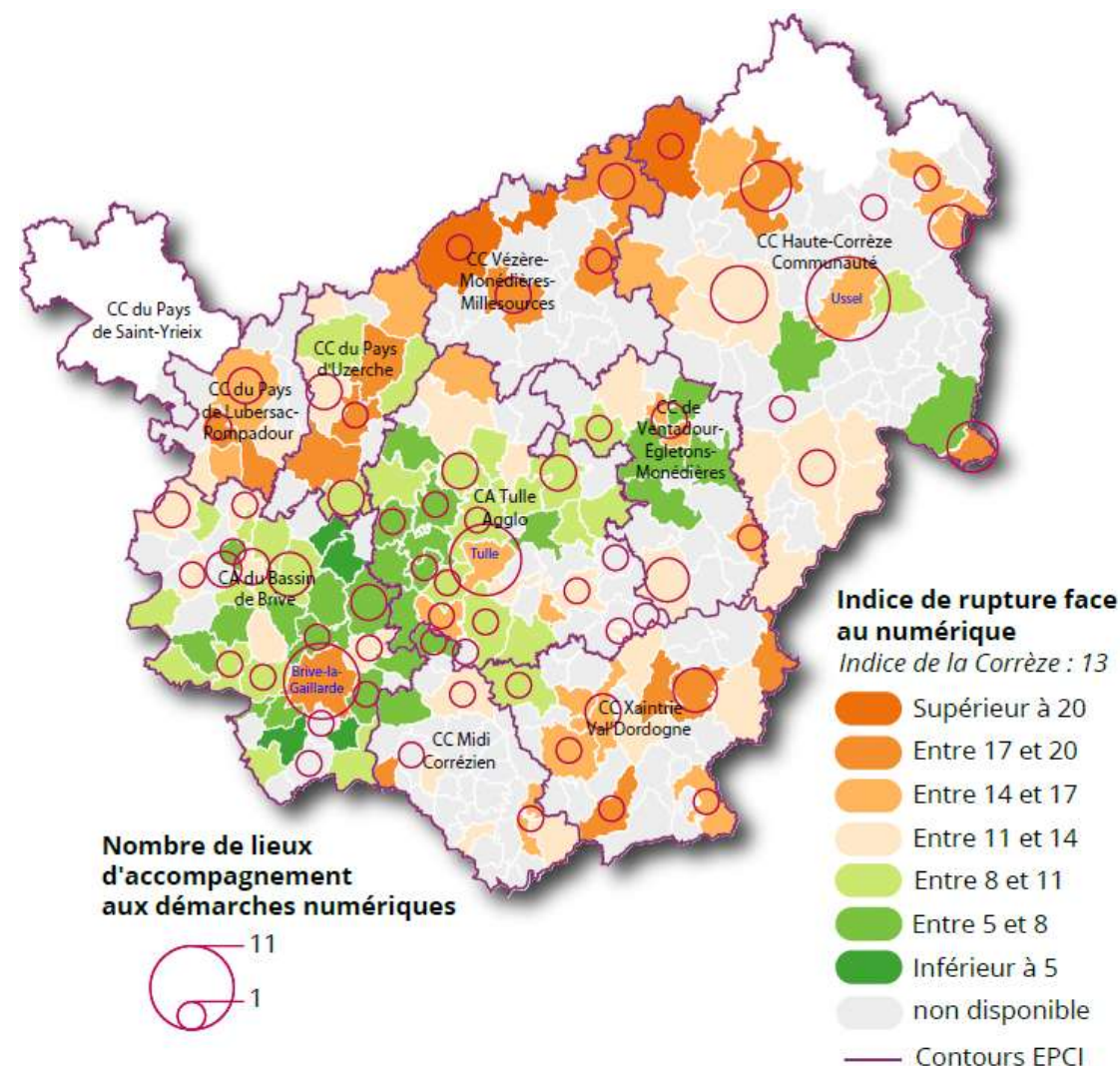
- Réaliser des démarches administratives avec un accompagnement
- Devenir autonome dans les démarches administratives
- Accompagner les démarches de santé
- Soutenir la parentalité et l'éducation avec le numérique
- Favoriser mon insertion professionnelle

**L'accès aux démarches administratives en ligne est un facteur essentiel de cohésion sociale** et malgré la dématérialisation croissante des actes administratifs, le **besoin de proximité et d'accès direct aux services publics demeure**.

On observe ici une **densité plus importante de structures concernant l'accompagnement aux démarches numériques en ligne** ainsi qu'une relative **adéquation entre les communes les plus marquées par la fragilité numérique et les réponses existantes**.

C'est un **atout majeur du département comparé à la moyenne régionale** puisque cette offre concerne à la fois les territoires ruraux mais aussi les communes urbaines dans lesquelles les besoins potentiels sont importants.

Toutefois, le nombre important de communes sans données disponibles ne permet pas d'éclairer les réalités dans certains territoires.





# 3 - L'OFFRE DE FORMATION AUX POTENTIALITÉS OFFERTES PAR LE NUMÉRIQUE

## Profiter des potentialités offertes par le numérique :

- Créer avec le numérique
- Créer et développer mon entreprise
- Promouvoir la citoyenneté numérique
- Approfondir ma culture numérique

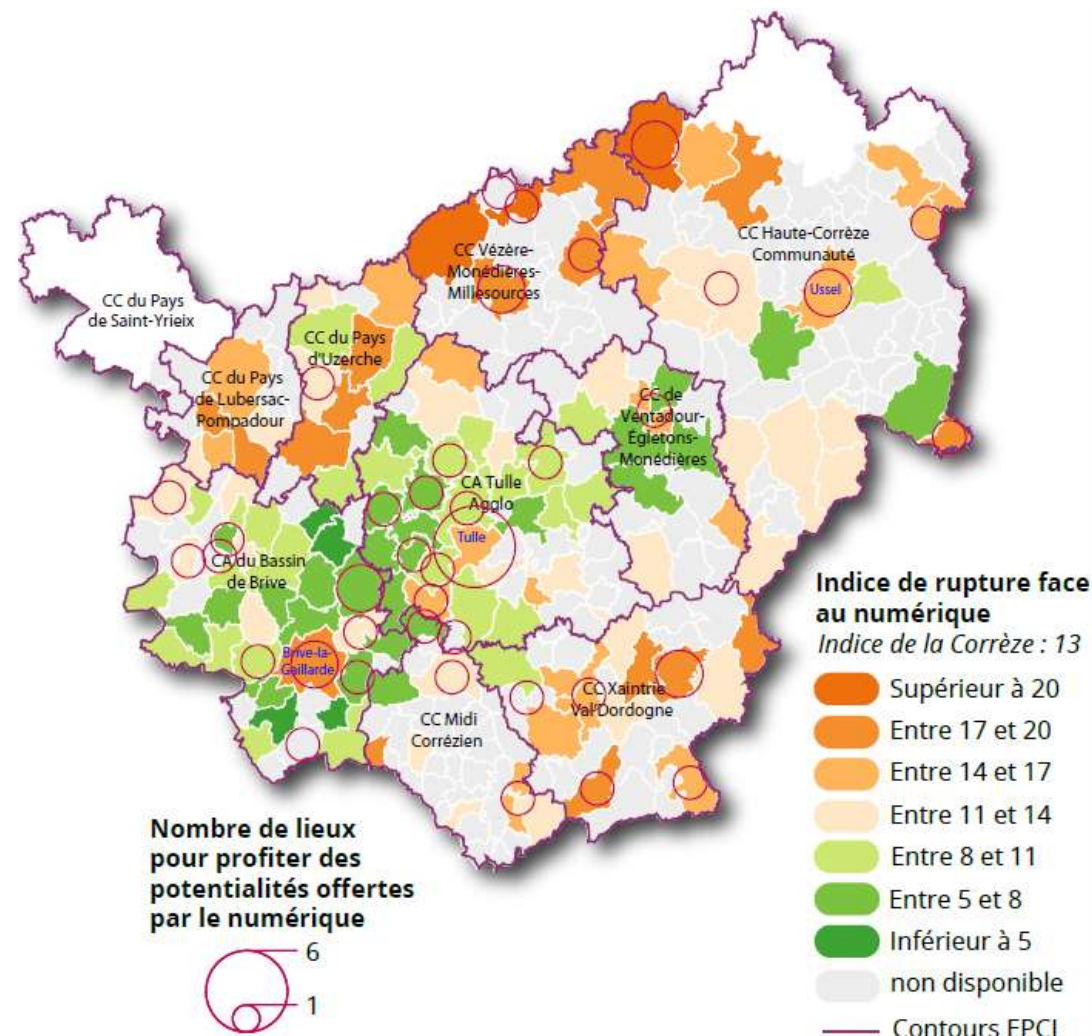
**Le numérique est aujourd'hui central dans les sociétés contemporaines et dans les monde professionnel.** Rares sont encore les métiers ne comprenant pas un volet numérique. Par ailleurs, le numérique est aussi un **vecteur majeur de l'accès aux loisirs, à la culture ou à l'information.**

Ne pas maîtriser ou savoir s'en servir est aujourd'hui un **frein pour participer pleinement à la vie sociale et économique** contemporaine.

La carte ci-contre montre un déficit certain quant à cette offre de formation et d'accompagnement qui est globalement peu présente dans le département.

**L'adéquation entre les besoins potentiels** (communes dont l'indice est élevé) **et l'offre perdure** puisque l'on trouve des structures réalisant de l'accompagnement dans les communes confrontées à des fragilités numériques potentielles.

Elle reste cependant **plus dispersée encore** et nombre de **communes dont la population connaît des fragilités potentielles, ne sont pas pourvues en offre de ce type.** Cela peut représenter un frein supplémentaire à l'insertion sociale et professionnelle de ces habitants.



# LA LOCALISATION DE L'OFFRE DE MÉDIATION NUMÉRIQUE

Le tableau ci-dessous donne à voir la répartition de l'offre par EPCI du département en nombre de structures recensées.

	Population	Indice de rupture face au numérique	Nombre de lieux d'inclusion numérique	Nombre de lieux pour 10 000 hab.	Accès et formation à l'outil numérique		Accompagnement aux démarches numériques		Profiter des potentialités offertes par le numérique	
					Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
CA du Bassin de Brive	108107	13	30	3	17	56,7	30	100,0	12	40,0
CC du Pays de Lubersac-Pompadour	7493	15	3	4	1	33,3	3	100,0	0	0,0
CC Vézère-Monédières-Millesources	4922	18	9	18	6	66,7	6	66,7	5	55,6
CC Haute-Corrèze Communauté	32766	13	36	11	12	33,3	33	91,7	7	19,4
CC Xaintrie Val'dordogne	11171	15	10	9	7	70,0	9	90,0	6	60,0
CC Midi Corrèzien	13059	11	4	3	4	100,0	4	100,0	3	75,0
CC de Ventadour - Egletons - Monédières	10131	12	8	8	2	25,0	7	87,5	1	12,5
CA Tulle Agglo	43927	12	25	6	17	68,0	24	96,0	15	60,0
CC du Pays d'Uzerche	9897	14	5	5	2	40,0	5	100,0	1	20,0
<b>La Corrèze</b>	<b>239784</b>	<b>13</b>	<b>130</b>	<b>5</b>	<b>68</b>	<b>52,3</b>	<b>121</b>	<b>93,1</b>	<b>50</b>	<b>38,5</b>
Nouvelle-Aquitaine	6069352	11	2 851	5	1 900	66,6	2 331	81,8	1 382	48,5

Valeur inférieure à celle de la Corrèze

Valeur proche de celle de la Corrèze

Valeur supérieure à celle de la Corrèze

Note de lecture: 100% des lieux repérés d'inclusion numérique dans la CC « Midi Corrèzien » développent une offre liée à l'accès et à la formation à l'outil numérique. 75% réalisent de l'accompagnement pour profiter des potentialités offertes par le numérique.

- Ce tableau montre une très bonne couverture a priori des territoires en matière d'accompagnement aux démarches numériques. Seule la CC de Vézère-Monédières-Millesources est marquée par une représentation plus faible de ce type d'offre.
- Concernant l'offre en matière d'accès et de formation à l'outil numérique, on constate une situation plus diverse. Ce type d'offre est sous-représentée dans la CC du Pays de Lubersac – Pompadour et la CC Haute-Corrèze Communauté ainsi que dans la CC de Ventadour –Egletons – Monédières.
- Enfin, l'offre liée aux potentialités offertes par le numérique est absente dans la CC du Pays de Lubersac-Pompadour et sous-représentée dans la CC Haute-Corrèze Communauté, la CC de Ventadour –Egletons – Monédières et la CC du Pays d'Uzerche.

# Conclusion





Cette étude est un **portrait de territoire sur la fragilité numérique** qui consiste à **objectiver puis caractériser les fragilités numériques locales**. Elle vise à identifier les zones géographiques et les publics particulièrement concernés par des situations d'exclusion numérique sur le territoire à un moment donné.

Elle informe et interroge la réalité locale et est à **mettre en discussion dans une optique plus qualitative**. Il s'agit donc d'un **outil d'aide à la décision, permettant de prendre conscience de la situation et de partager les enjeux locaux dans le but de développer des actions qui puissent répondre efficacement aux besoins**.

**Elle vient donc nourrir les stratégies locales et aider à l'action par la confrontation entre les données et la réalité vécue par les partenaires et acteurs de terrain**. Sa finalité est bien d'être un **support, un outil pour construire collectivement des réponses et contribuer au dialogue stratégique local en matière d'inclusion numérique**.

Dans le cas de la Corrèze, retenons que :

- **Le département présente un indice de fragilité face au numérique légèrement plus élevé qu'au niveau régional** (13 dans le département, 11 en Nouvelle-Aquitaine, 15 au national) ;
- **Le département bénéficie d'une action locale dynamique sur la médiation numérique**, grâce à un réseau riche d'acteurs présents sur l'ensemble des intercommunalités, qui se situe dans la même tendance que ce que l'on observe au niveau régional (5 lieux pour 10 000 habitants en Corrèze, soit autant qu'à l'échelle de la région), mais qui reste inégalement réparti.
- L'un des atouts du département réside dans **l'adéquation certaine qui existe entre les besoins des habitants d'un côté et les réponses proposées de l'autre**. Cependant, l'absence de structures de médiation numériques dans de nombreux territoires aboutit à la présence de zones blanches dans certaines communes à l'indice de fragilité élevé notamment au nord et au sud du département.
- **2 espaces peuvent être distingués concernant la fragilité numérique potentielle** : le cœur du département, les communes de la couronne départementale.

## Les éléments à retenir par zones de territoires :

### Les communes du nord et du sud du département

*CC du Pays du Lubesac – Pompadour, CC du Pays d’Uzerche, CC Vézères – Monédières – Mille sources, CC Xaintrie Val Dordogne, CC Midi Corrèzien et l’autre partie des communes de la CC Haute-Corrèze-Communauté*

**Ces communes accueillent le plus de populations en fragilité numérique potentielle. L’intensité de celle-ci est variable selon les territoires mais peut parfois être très élevée.** Certains de ces EPCI voient l’ensemble des indicateurs sur représentés et contribuent à des besoins potentiels importants. **Le profil de ces populations est divers et peut être constitué de ménages âgés, de population rurales ou de bénéficiaires des minima sociaux. Signalons que ces intercommunalités ne sont pas homogènes dans leur composition** et l’on peut y trouver des communes accueillant beaucoup de ménages avec des fragilités potentielles importantes tout comme des communes dont les habitants sont faiblement exposés à ces mêmes fragilités.

### L’axe Brive-Tulle-Ussel

*CA du Bassin de Brive, CA Tulle Agglo, CC Ventadour-Egletons-Monédières, partie des communes de la CC Haute-Corrèze-Communauté*

**Les populations de nombreuses communes de ce territoire présentent pas ou peu de risques potentiels face au numérique.** Il s’agit de population plus souvent propriétaires ou de ménages avec un niveau de vie élevé ou encore de familles avec ou sans enfant. Toutefois, dans certaines communes, urbaines notamment, tous les profils présentant des risques face au numérique sont surreprésentés. C’est le cas par exemple de Tulle ou de Brive-la-Gaillarde où se situent des quartiers prioritaires dont les habitants rencontrent des difficultés potentielles face au numérique.

## Les éléments à retenir de l'offre présente sur le département :

L'étude montre toute la richesse de l'offre globale de lieux d'inclusion numérique recensée sur le département et témoigne de l'investissement des acteurs de la Corrèze.

**En considérant deux aspects** (le nombre de structures et leur représentation dans les communes par rapport aux tendances départementales), **on obtient une vision fine et nuancée de l'offre locale qui permet d'interroger les réponses à développer.**

Plusieurs points sont à retenir :

- La Corrèze se caractérise par une **offre importante en matière d'offre d'accompagnement au numérique**. En tendance, cette **offre est légèrement plus importante qu'à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine**.
- Plusieurs points sont à noter concernant la **répartition de l'offre** :
  - L'atout du département réside dans la présence **d'une offre d'accompagnement aux démarches numériques** (hors offre itinérante) **dans les territoires fragiles au regard du numérique**. Le point d'amélioration porte sur la **moins grande présence d'une offre de formation bureautique de base et surtout de structures développant des actions de formation aux potentialités offertes** par le numérique qui sont peu présentes.
  - **Les communes autour de l'axe Brive-Tulle-Ussel connaissent une offre importante, globalement liée aux centres urbains qui accueillent de nombreuses structures de médiations et d'accompagnements**. Ces lieux ressources se trouvent dans des communes aux fragilités potentielles peu élevées (autour des centres) mais aussi dans les communes urbaines dont la population peut connaître des fragilités numériques importantes, notamment celle dans laquelle se trouvent les trois QPV. **Cette offre répond elle bien aux besoins du public? Est-elle identifiée ? Est-elle effectivement fréquentée ?**
  - **Les communes du nord et du sud du département sont moins bien dotées en matière d'accompagnement numérique**. Cette caractéristique peut poser des difficultés notamment parce qu'au sein de ces territoires les populations peuvent cumuler l'ensemble des critères de difficultés face au numérique. Se pose alors la question de la capacité de rayonnement ou de projection des lieux existant mais également son accessibilité pour des publics qui peuvent être confrontés à des enjeux de mobilités.

## Les pistes de réflexions pour déterminer les enjeux du territoire :

*Ces pistes de réflexions sont des propositions issues du croisement entre les données quantitatives et les éléments d'analyses qui en découlent.*

- **La Corrèze présente la particularité d'accueillir une population aux fragilités numériques plus importantes qu'à l'échelle régionale. Elle présente aussi la particularité de connaître un niveau de réponses plus importants. A des besoins plus importants correspond donc une plus grande densité de réponses.**
- **Ce premier constat en appelle un autre, celui de la localisation de l'offre qui souffre d'un manque d'homogénéité concernant sa répartition dans le département.** Comment travailler à un renforcement de l'offre, notamment dans les communes de la couronne départementale souvent rurales et dont les habitants peuvent être potentiellement confrontés à des difficultés de mobilité ?
- **Si l'offre est dense, elle ne l'est cependant pas dans tous les secteurs de l'accompagnement au numérique. Importante concernant les démarches en ligne, elle l'est moins concernant la formation aux usages de base du numérique et la formation aux potentialités offertes par le numérique.** Ce sont des domaines qui mériteraient d'être renforcés pour permettre aux habitants du département rencontrant des difficultés potentielles vis-à-vis du numérique de profiter de tous les atouts offerts par ces outils.
- **Comme dans d'autres territoires, les populations pouvant connaître des besoins vis-à-vis du numérique sont très diverses. Il peut s'agir de seniors, de bénéficiaires de minima sociaux ou de ménages monoparentaux résidant dans la couronne départementale et dans les territoires ruraux. Il peut s'agir également d'habitants aux profils beaucoup plus divers dans les communes urbaines du département: ménages peu qualifiés, chômeurs, immigrés, etc.** Comment répondre efficacement à la diversité des besoins émanant de ces populations en fragilité potentielle vis-à-vis du numérique ? Comment renforcer l'accessibilité à l'offre (par le développement de l'itinérance par exemple)? Comment rendre sa lisibilité par les publics ?

## Annexes

- Source de données utilisées
- Méthodologie de l'indice
- Méthodologie de la typologie de territoire
- Méthodologie du recensement de l'offre





## LE RECENSEMENT DE L'INSEE (RP)

Concernant les données issues du recensement de la population, rappelons que les enquêtes de recensement sont annuelles, et que le calcul des indicateurs mis à disposition prend en compte 5 années d'enquêtes.

-Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête exhaustive a lieu tous les 5 ans.

-Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune chaque année, ainsi 40% des logements sont enquêtés sur 5 ans.

Les données communales détaillées des populations issues du recensement rénové sont diffusées au 1<sup>er</sup> juillet. Elles correspondent aux données millésimées à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5, N-4, N-3, N-2, N-1. Elles sont donc relativement récentes (la dernière enquête considérée a été réalisée à l'année N-1). Le calcul des évolutions ne peut se faire qu'au bout d'un cycle complet de 5 années d'enquêtes de façon à ce que les comparaisons d'une donnée du recensement à l'autre n'intègrent pas la même année d'enquête

Dernières données disponibles : 2021

## AUTRE SOURCE DE DONNÉES

Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) :

Les données sur les minima sociaux Caf proviennent des fichiers des caisses d'allocations familiales. Le champ est celui de l'ensemble des foyers allocataires ayant un droit versable à au moins une prestation au cours du mois de décembre, ou à une prestation versée en une seule fois (par exemple prime de naissance) au cours de l'année.

Dernière donnée disponible : 31/12/2021.

## QU'EST-CE QU'UN QUARTIER PRIORITAIRE ?

Les quartiers prioritaires (QP) sont aussi appelés les quartiers de la politique de la ville. Ce sont les territoires où s'applique la politique visant à réduire les écarts de développement avec les autres territoires.

Ces quartiers sont par définition ceux où les revenus sont les plus faibles. Les limites des quartiers ont été définies en se basant sur les revenus perçus en 2011. Depuis 2015, ils remplacent les zones urbaines sensibles (Zus).

Ces 1 436 quartiers regroupent plus de 5 millions de personnes, soit 8% de la population française. Leur taille varie de manière très importante, de moins de 1 000 à 180 000 habitants pour le plus important en Seine Saint-Denis. Les quartiers de la politique de la ville sont présents dans toutes les régions françaises, y compris dans les départements et régions d'Outre-Mer.

Dans ces quartiers, la part de la population pauvre est élevée, autour de 40%. Mais ils ne regroupent qu'une faible partie de la population. Au total, la très grande majorité des personnes pauvres vivent en dehors des quartiers prioritaires. Ces quartiers ont pour spécificités d'avoir une population à faible niveau de vie, mais aussi de ne pas ou faiblement accueillir de ménages aisés ou très aisés.

Pour cette étude les quartiers prioritaires ont été approchés avec l'iris, les données n'étant pas disponible aux contours exacts de ces QP.

L'indice construit dans le cadre de cette étude reprend ces différentes approches liées à l'âge, au niveau de formation et au niveau de revenu. Il y ajoute deux variables importantes : l'absence d'emploi ainsi que l'immigration. L'ajout du chômage est lié à l'importance de l'emploi dans la maîtrise du numérique. Beaucoup d'utilisateurs du numérique ont reçu des formations de la part de leur employeur. Ces formations les ont aussi accompagnés dans le cadre d'un usage personnel. La prise en considération de l'immigration est liée avant tout à la maîtrise de la langue et de l'écrit en français. Pour beaucoup de ménages, l'accès aux plateformes numériques est complexifié par ces non maîtrises.

**L'indice de rupture face au numérique s'appuie donc sur 5 indicateurs :**

- l'âge,
- le niveau de formation,
- l'activité professionnelle,
- les minima sociaux,
- l'immigration.

En fonction de la réalité des territoires, une valeur indiquant la fragilité de ses habitants est calculée.

Le baromètre global correspond à la somme des notes. Plus cet indice est fort et plus le territoire est fragile.

Au total 5 indicateurs forment l'indice de rupture face au numérique tous notés de 0 à 5.

La note maximale possible est donc 25 et marquerait une rupture maximale de la population face au numérique.

La valeur de référence pour la France métropolitaine vaut 15.

*Note : si l'un des indicateurs composant n'est pas disponible (absence de données/secret statistique), l'indice ne peut pas être calculé (ND).*

**Les données caractéristiques du dynamisme socio- économique des communes  
(Variables continues actives) :**

- Part des moins de 20 ans dans la population
- Part des 20-24 ans dans la population
- Part des 20-39 ans dans la population
- Part des 40-59 ans dans la population
- Part des 60-74 ans dans la population
- Part des 75 ans et plus dans la population
- Part des personnes seules parmi les ménages
- Part des familles monoparentales parmi les ménages
- Part des couples avec enf. parmi les ménages
- Part des couples sans enf. parmi les ménages
- Part des propriétaires parmi les résidences principales
- Part des logements sociaux parmi les résidences principales
- Taux d'activité des 15-64 ans
- Taux d'activité des 55-64 ans
- Part des cadres parmi les actifs occupés
- Part des employés parmi les actifs occupés
- Part des ouvriers parmi les actifs occupés
- Part des salariés à temps partiel
- Part des salariés en contrat précaire
- L'indice de chômage (catégories ABC)
- Taux d'évolution de la population
- Niveau de vie médian
- Densité d'habitants
- Part des emplois du secteur agricole
- Part des emplois du secteur de l'industrie
- Part des emplois du secteur du commerce
- Part des emplois du secteur de l'administration
- Part des locaux éligibles au mieux au dsl
- Part des locaux éligibles au mieux à la fibre

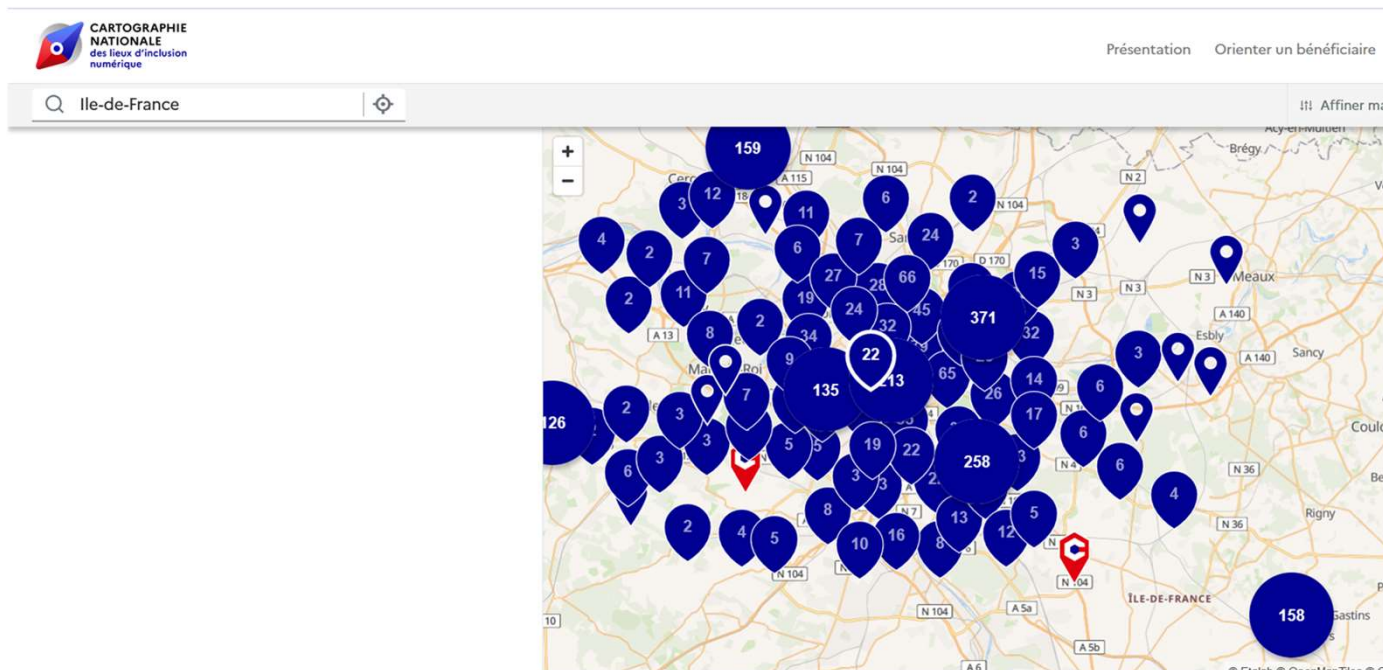
**Ainsi que les 5 indicateurs du l'indice de rupture face au  
numérique :**

- Part des bas niveau de formation
- Part des immigré(e)s
- Part de population sans emploi
- Part des bénéficiaires des minima sociaux
- Part des 70 ans et plus

# Méthodologie du recensement de l'offre

Le recensement de l'offre locale d'accompagnement au numérique a été effectuée à partir de la cartographie nationale des lieux d'inclusion numérique réalisée par la mission Société numérique de l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

Issue d'une démarche nationale menée en 2023, cette base alimentée par les remontées de terrain des acteurs locaux, recense à l'échelle du pays environ 18 000 lieux dédiés à l'inclusion numérique.



Y sont classés les lieux effectuant des actions concourant à la médiation numérique, selon leur emplacement géographique (à l'adresse) et le type de services proposés aux habitants.

Le COMPAS a exploité cette liste de structures, de services et d'adresses pour à la fois classer l'offre de services en catégories intelligibles au regard de l'action des partenaires, mais aussi la localiser dans les communes.

Cette base est la seule source de données homogène et consolidée dont l'on dispose au niveau local pour appréhender le secteur de la médiation numérique. Si elle se veut complète, elle reste à être questionnée, complétée et affinée au regard de leur connaissance de l'offre locale et de ses particularités.



**Contact :**

Ugo SOUDRIE – Directeur d'études

ugo.soudrie@compas-tis.com

06 08 62 59 48

 @compas\_infos  @Compas

[www.lecompas.fr](http://www.lecompas.fr)

## **Expert des politiques sociales dans les territoires**

Le Compas se développe depuis plus de 30 ans grâce à son savoir-faire reconnu, ses outils et méthodes continuellement renouvelés, ses valeurs humaines, son réseau et ses partenariats bien ciblés

**Nos engagements :**

- > Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles.
- > Capitaliser les connaissances et les questionnements pour éclairer les enjeux sociaux.
- > Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain